



Assemblée Générale du 26/01/2024

Exercice 2023

Présents : Céline Baa-Puyoulet, Gérard Barbarou, Arlette Bessot, Claudette Bignes, Guy Caillabet, Léon Cambet, Marcel Cazala, Bernard Cazaban-Carrazé, Patrick Charpentier, Guy Duranton, Dominique Cuignet, Vincent Fourticq, Jean-Louis Fréchou, Monique Gaston, Michel Guillet, Louis Ichouribéhère, Robert Lahitte, Jérôme Mayran, Hervé Noury, Noël Paradis-Cami, Patrick Paradis-Cami, Louis Pucheu, Jean Pujo, Jean Pujo (Mayouret), Henri Sousbielle, Huguette Veysière, Cohou.

Excusés : René Bergeret, Eveline Bérard, Marie-Pierre Cabanne, Albert Gouguy, Daniel Ibrac, Pierre Lafontaine, Pierre Lagarue, Daniel Lavigne, Georges Marrimpoey, Pierre Mathedarré, Jean Mousseigne, Paule Peyrous, Marie Claire Pérès, Marie Béatrice Rossoni/Poudiot, Stéphane Rozes, François Théau, Marie Rose Thouailles.

Le Président déclare l'assemblée générale ouverte à 18 h 15. Après avoir souhaité la bienvenue et remercié les membres de l'association de leur présence, il présente les vœux à l'assemblée. Il cite certains membres retenus par d'autres obligations ou la maladie et qui se sont excusés. Il excuse également Didier Larrazabal, Maire de Pontacq, retenu par une mauvaise grippe, ainsi que Marie-Pierre Cabanne, Conseillère Départementale, retenue par d'autres obligations. Il remercie Henri Sousbielle, adjoint au Maire en charge des associations pour sa présence et pour sa collaboration.

Il remercie Marcel Cazala et Arlette Bessot, respectivement secrétaire et secrétaire adjointe, Guy Duranton, trésorier pour la qualité de leur travail et pour leur collaboration amicale tout au long de l'année. Et tous ceux qui travaillent dans l'ombre : Monique, les Patrick, Pierre, Gérard, Jean, Joseph, etc

Le Président présente ensuite le Rapport Moral à l'assemblée (voir en annexe) puis donne la parole à :

- **Marcel Cazala**, Secrétaire, qui après avoir salué l'assemblée, détaille dans son rapport d'activité, les animations et activités que nous avons organisées ou auxquelles nous avons participé au titre de notre association depuis la dernière assemblée générale en date du 28 janvier 2023 (voir en annexe).
- **Guy Duranton**, Trésorier, fait le bilan financier de l'association. Il fait notamment remarquer la subvention de 600 € que vient de nous attribuer le Crédit Agricole pour l'aménagement des salles de conservation du patrimoine. Il détaille ensuite les recettes et dépenses réalisées au cours de l'exercice écoulé. Le solde du compte de résultat laisse paraître un bilan déficitaire en raison des

investissements réalisés pour l'aménagement des salles. Le bilan financier est joint à ce compte-rendu.

Ces trois rapports sont soumis à l'approbation des adhérents présents. **Ils sont validés par la majorité de l'assemblée.**

Le Président souligne encore la subvention de 600 € qui nous apporte un ballon d'oxygène et qui permettra de poursuivre le financement d'une partie des équipements nécessaires à la constitution des Salles de Conservation du Patrimoine Ancien.

La parole est ensuite donnée à **Arlette Bessot** pour l'**Escabot** : l'association qui est rattachée à « Patrimoine en Ribère Ousse » se porte bien et appréhende le Béarnais au travers de ses réunions du vendredi soir. Elle dépend de l'Institut Béarnais et Gascon de Pau (IBG) et à ce propos elle explique qui est Francis Théau et fait l'historique de ses émissions radio le mardi soir sur la Voix du Béarn. Elle rappelle aussi qu'il est l'auteur du CD sur l'histoire du Béarn des origines à 1620. Pour les personnes intéressées par cette histoire, Arlette Bessot a le CD et peut le prêter. Elle rajoute que l'Escabot a commencé l'année par un bon petit repas dans une ambiance agréable, en haut d'Espoey, chez "Simon".

Le Président propose de changer l'article de presse dans la rubrique de l'Escabot sur le site internet qui commence à dater et de le remplacer par l'article paru juste après la journée des Associations, ce qui actualiserait la rubrique. Il conclut en indiquant que les informations à communiquer sur le site internet doivent être transmises à Monique Gaston ou Patrick Charpentier.

Renouvellement du Bureau

Conformément aux articles 08 et 09 des statuts de l'association qui prévoient un renouvellement par moitié des membres du bureau, 5 postes sont à renouveler. Il avait été demandé aux membres, au travers des convocations, de faire acte de candidature.

Aucun candidat ne s'étant fait connaître, les membres sortants se sont représentés et ont été réélus à la totalité des voix, soit : Bernard Cazaban Carrazé, Arlette Bessot, René Bergeret qui est absent excusé, Patrick Charpentier et Marie-Rose Thouelilles, absente excusée de dernière minute. **Le scrutin est entériné par l'assemblée.**

La Parole est donnée à Henri Sousbielle

Henri Sousbielle, Adjoint au Maire en charge des associations, présente ses vœux aux membres de l'association pour l'année 2024 qui est une année comme à l'habitude pleine de projets et qui, espère-t-il, seront menés à terme. Il excuse ensuite Monsieur le Maire de Pontacq qui, cloué au lit par une mauvaise grippe, n'a pu honorer notre réunion. Il nous informe par la voix d'Henri Sousbielle d'une subvention de 150 € à venir de la part d'une entreprise du BTP travaillant actuellement sur Pontacq.

Il relève que la Mairie a d'excellents rapports avec l'association Patrimoine en Ribère-Ousse, notamment avec Noël Paradis-Cami et Marcel Cazala, sollicités pour des recherches multiples sur la commune de Pontacq à la suite de demande de renseignements que la Mairie est dans l'impossibilité de donner à l'heure actuelle. Grâce à leurs recherches, la Mairie satisfait la majorité des demandeurs.

Puis Henri relève qu'il a cru comprendre que les locaux mis à la disposition de Patrimoine en Ribère-Ousse étaient trop petits. Ce qu'il peut dire aujourd'hui, c'est que la Municipalité s'était

engagée à nous fournir des locaux, que l'on avait eu d'ailleurs la patience d'attendre et que si à l'avenir, des locaux se libéraient dans le bâtiment, il penserait bien entendu à nous.

Le Président remercie vivement Henri Sousbielle pour les réponses qu'il apporte à nos nombreuses sollicitations. L'assemblée se joint à ses remerciements en applaudissant.

L'assemblée n'ayant pas de questions, la séance est levée à 19 h 15.

Les participants sont invités à se diriger vers les salles d'exposition pour découvrir les installations.

Rappel de la Composition du Bureau :

Président	:	Noël	Paradis-Cami,
Vice-Président	:	Bernard	Cazaban-Carrazé,
Secrétaire	:	Louis Marcel	Cazala,
Secrétaire adjoint	:	Arlette	Bessot,
Trésorier	:	Guy	Duranton,
Membres	:	René	Bergeret,
	:	Patrick	Charpentier,
	:	Monique	Gaston,
	:	Jean	Pujo,
	:	Marie-Rose	Thouailles.

Sont joints à ce procès-verbal :

- Le rapport moral du Président.
- Le rapport d'activité du Secrétaire.
- Le bilan financier.

